

Historique et objet du Colibri91

Structure du Colibri91 choisie lors de la réunion générale du 4 février 2006

Historique de la création du Colibri91

En 2002 Pierre Rabhi, paysan agro-écologiste, écrivain et humaniste se présente à la candidature aux élections présidentielles françaises. Il se crée alors le 12 janvier 2002 en Essonne un comité de soutien à cette initiative. Après la campagne présidentielle et suite à la mobilisation massive de nombreuses personnes interpellées par les valeurs fondamentales mises en avant lors de cette campagne, il se crée nationalement le Mouvement "Appel Pour une Insurrection des Consciences" (MAPIC). Localement, le comité de soutien essonnien devient le Colibri91. Ce nom a été choisi en référence à un conte d'Amérique du Sud souvent cité par Pierre Rabhi où un petit colibri "fait sa part" en apportant sa goutte d'eau sur une forêt en feu. Le Colibri91 considère le "4 pages" diffusé en avril 2002 lors de la campagne de Pierre Rabhi comme texte fondateur de ce comité (document disponible sur demande). Le Colibri91 a ses activités propres et est en lien avec le MAPIC.

Objet du Colibri91

Face à un constat de problèmes planétaires majeurs (surconsommation et mauvaise répartition des ressources, pollutions, faim et problèmes de salubrité alimentaire, problèmes de santé, violences...) le Colibri91 désire être une force de proposition et un foyer d'expériences concrètes locales en vue de créer un nouveau type de société apte à assurer la pérennité pacifique de l'espèce humaine et des écosystèmes.

Nos idées fondamentales sont, entre autres :

- sortir du mythe de la croissance économique comme solution à nos problèmes, réduire nos consommations, aller vers une *simplicité volontaire*.
- *relocaliser l'économie* : produire et consommer localement.
- retisser avec respect notre lien à la terre nourricière (agro-écologie, biodynamie...) et *respecter le vivant* sous toutes ses formes.
- *éduquer autrement* : apprendre que "*l'autre n'est pas mon concurrent mais mon complément*" afin de sortir de l'esprit de compétitivité.
- mettre en place des outils favorisant la *transformation personnelle* qui est nécessaire pour obtenir un changement de société et tendre vers la *cohérence* entre nos convictions et nos actes.
- développer des *richesses non-matérielles* : convivialité, échanges, partages, don...
- *travailler en réseau* avec tout groupe de personnes partageant des valeurs similaires, notamment pour mettre en place des *projets concrets* : c'est la *politique en actes*.
- *expérimenter* de nouvelles formes d'organisation de groupe et de mode de prise de décisions (structure organique au lieu de hiérarchique, communication non-violente,...)
- nous désirons mettre en pratique ces idées autant que possible dans un esprit de "non-violence active" telle que pratiquée par exemple par Marshall Rosenberg, Gandhi ou Martin Luther King.

Structure du Colibri91

Dans les faits, Colibri91, rassemblement libre de citoyens en recherche de faire "*de la politique en actes*" est un groupe politique (alter-politique ?) local. En ce sens, nous nous réclamons de l'Article 4 de la constitution de 1958 :

Art. 4 (extrait). - Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

La structure du groupe n'est pas écrite. Aucun statut n'a été "déposé". Nos "statuts", c'est une confiance mutuelle entre les membres du groupe. Nous nous sommes formés librement et exerçons librement nos activités. En confiance. Le fonctionnement est assuré par des co-référents volontaires. Chaque membre de Colibri91 peut agir en conscience et coordonner des actions ou travaux. Cela est notre choix et fonctionne depuis quatre ans.

Reste le problème financier. Les mouvements politiques qui présentent des candidats aux élections et reçoivent des fonds publics doivent respecter la loi de financement des partis politiques n°88-227 et déclarer leur financement. Jusqu'à mi-2003, Colibri91 est resté très informel et a fonctionné sans finances. De mi-2003 au 31 décembre 2005 Colibri91, en tant que comité local autonome, a bénéficié de la gestion financière du MAPIC, mouvement politique qui applique la loi de financement des partis politiques. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le MAPIC a décidé de ne plus assurer la gestion des comités locaux, trop complexe. Ceux-ci ont été invités, lors de l'assemblée générale de septembre 2005, à se constituer en association loi de 1901 ou en une autre structure de leur choix.

Les co-référents de Colibri91 ont étudié trois solutions possibles : une association; un mouvement politique local avec financement propre et déclaration d'un mandataire financier; un mouvement politique local informel.

Décisions du 4 février 2006

Lors de la réunion générale du 4 février 2006, les membres présents ont décidé ensemble à l'unanimité de poursuivre sous la forme d'un *groupement politique informel*. Colibri91 continuera donc à ne pas présenter de candidats à des élections et à ne pas demander de financement public. Il ne déclarera donc ni mandataire financier, ni association de financement. Son fondement légal reste simplement l'article 4 de la Constitution Française.

En pratique, les membres de Colibri91 ont décidé de mettre en commun quelques ressources pour couvrir les frais de fonctionnement (moins de mille euros par an). Pour cela ils ont décidé d'accorder leur confiance à Lucie Piro, qui a ouvert un compte personnel spécifique auprès de la NEF destiné à recevoir les contributions des membres volontaires. Des chèques pourront être rédigés à l'ordre de "Lucie Piro-Colibri91", accompagnés d'un bulletin d'adhésion ci-joint.

Pour les co-référents du Colibri91, Arnaud et Stéphanie Chiffaudel, Catherine Damon, Lucie Piro et Françoise Tyszka, le 28 février 2006.